

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1970 rév. 12**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

Centre de Ressources des Industries du Bois

N° SIREN : 434359907

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

BATIMENT ET GENIE CIVIL / ELEMENTS DE CONSTRUCTION - COMPOSANTS DE MAÇONNERIE ET ELEMENTS PREFABRIQUES - ISOLANTS ET ELEMENTS D'ENVELOPPE DU BATIMENT - FENETRES, PORTES ET ENSEMBLES MENUISES - DECISION N°768/2008/CE
BUILDING AND CIVIL ENGINEERING / CONSTRUCTION COMPONENTS - MASONRY UNITS AND PREFABRICATED KITS - INSULATING PRODUCTS AND BUILDING ENVELOPE ELEMENTS - WINDOWS AND DOORSETS - DECISION No 768/2008/EC

réalisées par / *performed by :*

Centre de Ressources des Industries du Bois CERIBOIS
Rovaltain Nord
Parc du 45ème parallèle - 14, rue Brillat Savarin
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **02/04/2020**
Date de fin de validité / *expiry date* : **30/09/2022**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1970 Rév 11.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1970 [Rév 11](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1970 rév. 12

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

Centre de Ressources des Industries du Bois CERIBOIS
Rovaltain Nord
Parc du 45ème parallèle - 14, rue Brillat Savarin
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE

Contact : Madame Caroline BERETTA
Tél : 04 75 58 59 50
E-mail : caroline.beretta@ceribois.com

Dans son unité technique :

- CERILAB

Elle porte sur les essais : (voir pages suivantes)

RPC (*) : Evaluation et vérification de la constance des performances des produits de construction (système 3, selon règlement n° 568/2014/UE modifiant le RPC n° 305/2011/UE.

⁽¹⁾ Essai permettant la notification sur une spécification technique harmonisée

Seules les méthodes d'essais identifiées dans les tableaux précédents sont couvertes par l'accréditation.

Les spécifications techniques harmonisées appelant certains de ces essais sont indiquées en dernière colonne et sont citées à titre indicatif dans le cadre du règlement européen n°305/2011/UE (RPC) relatif à la mise sur le marché des produits de construction.

NOTE : la présente portée d'accréditation exprime la reconnaissance de compétence de l'organisme vis-à-vis des exigences applicables aux organismes notifiés mais n'acte pas la notification effective de l'organisme qui reste de la responsabilité exclusive de l'autorité notifiante.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / ELEMENTS DE CONSTRUCTION - ISOLANTS ET ELEMENTS D'ENVELOPPE DU BÂTIMENT - FENETRES, PORTES ET ENSEMBLES MENUISES / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction <i>(ex domaine 28-1 : Essais des menuiseries de bâtiment – Partie 1 : Fenêtres et ensembles menuisés)</i> # DECISION N°768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – (LAB REF 33)					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	RPC (*) ⁽¹⁾	Spécifications techniques harmonisées
Fenêtres et blocs-portes extérieurs pour piétons	Etanchéité à l'eau : Constat visuel	Arrosage continu à différents paliers de pression sur la face extérieure du corps d'épreuve	NF EN 1027 NF EN 12208	X	NF EN 14351-1
	Perméabilité à l'air : Débit d'air	Application d'une série définie de pressions d'essais (positives et négatives)	NF EN 1026 NF EN 12207	X	NF EN 14351-1
	Résistance au vent : Déformations, perméabilité et constat visuel	Application de pressions d'essais positives et négatives	NF EN 12211 NF EN 12210	X	NF EN 14351-1
Blocs-portes intérieurs pour piétons	Perméabilité à l'air : Débit d'air	Application d'une série définie de pressions d'essais (positives et négatives)	NF EN 1026 NF EN 12207	X	NF EN 14351-2
Portes motorisés pour piétons	Etanchéité à l'eau : Constat visuel	Arrosage continu à différents paliers de pression sur la face extérieure du corps d'épreuve	NF EN 1027 NF EN 12208 NF EN 16361	/	/
	Perméabilité à l'air : Débit d'air	Application d'une série définie de pressions d'essais (positives et négatives)	NF EN 1026 NF EN 12207 NF EN 16361	/	/
	Résistance au vent : Déformations, perméabilité et constat visuel	Application de pressions d'essais positives et négatives	NF EN 12211 NF EN 12210 NF EN 16361	/	/

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / ELEMENTS DE CONSTRUCTION - ISOLANTS ET ELEMENTS D'ENVELOPPE DU BÂTIMENT - FENETRES, PORTES ET ENSEMBLES MENUISES / Essais mécaniques <i>(ex domaine 28-1 : Essais des menuiseries de bâtiment – Partie 1 : Fenêtres et ensembles menuisés)</i> # DECISION N°768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – (LAB REF 33)					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	RPC (*) ⁽¹⁾	Spécifications techniques harmonisées
Fenêtres et blocs-portes extérieurs pour piétons	Essai d'arrachement des organes de rotation : Constat visuel	Le vantail étant immobilisé de manière à empêcher sa fermeture, application d'un effort au niveau de l'organe de manœuvre dans le sens de la fermeture	NF P20-501 NF P20-302	/	/
Fenêtres	Résistance à la charge verticale / Contreventement : Déformations et constats visuels	Sur un vantail ouvert à 90°, application d'une charge par paliers, à l'un des angles inférieurs ou à l'angle inférieur le plus éloigné de l'axe de rotation	NF EN 14608 NF EN 13115	X	NF EN 14351-1
Fenêtres	Efforts de manœuvre : Force - Couple	Mesure des efforts de fonctionnement	NF EN 12046-1 NF EN 13115	X	NF EN 14351-1
Fenêtres	Résistance à la torsion statique : Déformation et constat visuel Capacité de résistance des dispositifs de sécurité	Le vantail étant immobilisé en un point, application au niveau de l'organe de manœuvre d'un effort dans le sens de l'ouverture	NF P 20-501 NF EN 14609 NF P 20-302 NF EN 13115	X	NF EN 14351-1
Fenêtres et blocs portes extérieurs pour piétons	Résistance aux chocs de corps mou et lourd : Déformations et constats visuels	Chute de corps mou et lourd sur un corps d'épreuve	NF EN 13049	X	NF EN 14351-1
Portes battantes ou pivotantes	Résistance à la charge verticale / Contreventement : Déformations et constats visuels	Sur un vantail ouvert à 90°, application d'une charge par paliers, à l'un des angles inférieurs ou à l'angle inférieur le plus éloigné de l'axe de rotation	NF EN 947 NF EN 1192	X	NF EN 14351-1 NF EN 14351-2
Portes battantes ou pivotantes	Résistance à la torsion statique : Déformation et constat visuel	Le vantail étant immobilisé en un point, application au niveau de l'organe de manœuvre d'un effort dans le sens de l'ouverture	NF EN 948 NF EN 1192	X	NF EN 14351-1 NF EN 14351-2
Portes	Efforts de manœuvre : Force - Couple	Mesure des efforts de fonctionnement	NF EN 12046-2 NF EN 12217	X	NF EN 14351-1 NF EN 14351-2
Portes motorisées vitrées	Résistance aux chocs de corps mou et lourd : Déformations et constats visuels	Chute de corps mou et lourd sur un corps d'épreuve	NF EN 13049 NF EN 16361	/	/

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL :
ELEMENTS DE CONSTRUCTION - COMPOSANTS DE MAÇONNERIE ET ELEMENTS PREFABRIQUES / Essais acoustiques
ISOLANTS ET ELEMENTS D'ENVELOPPE DU BATIMENT - FENETRES, PORTES ET ENSEMBLES MENUISES / Essais acoustiques
(ex domaine 17 : Essais acoustiques applicables aux éléments de construction destinés au bâtiment)
 # DECISION N°768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – (LAB REF 33)

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Principaux moyens utilisés	Référence de la méthode	RPC (*) ⁽¹⁾	Spécifications techniques harmonisées
Eléments de construction au sens de la norme NF EN ISO 10140-1 : Fenêtre, Porte-fenêtre, Bloc-porte, Parois pour cloison, Plancher, Toiture, Façade (à l'exclusion des vitrages et petits éléments techniques), Parois doubles parements faisant partie des éléments de construction selon l'annexe A de la norme NF EN ISO 10140-1	Indice d'affaiblissement acoustique R (dB)	Différence corrigée de niveaux de pression acoustiques en champ diffus de part et d'autre d'un objet soumis à une source sonore	Cellule d'essai selon la norme NF EN ISO 10140-5 Amplificateur Enceintes Bras tournants Microphones Carte d'acquisition Module Calibreur	NF EN ISO 10140-1 NF EN ISO 10140-2 NF EN ISO 10140-4 NF EN ISO 717-1 NF EN 16361	X	NF EN 14351-1 NF EN 14351-2
Coffres de volets roulants	Isolement acoustique normalisé Dn, e	Différence corrigée de niveaux de pression acoustiques en champ diffus de part et d'autre d'un objet soumis à une source sonore	Cellule d'essai selon la norme NF EN ISO 10140-5 Amplificateur Enceintes Bras tournants Microphones Carte d'acquisition Module Calibreur	NF EN ISO 10140-1 NF EN ISO 10140-2 NF EN ISO 10140-4 NF EN ISO 717-1 NF EN 16361	X	NF EN 14351-1

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **02/04/2020**
Date de fin de validité : **30/09/2022**

La Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Marie HERBAUT

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1970 Rév. 11.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--